

Il y a une catégorie de programmes où il faudrait accorder un financement à l'Ontario tout comme à Terre-Neuve. Il s'agit des nouveaux programmes nationaux à frais partagés dans des secteurs relevant exclusivement de la juridiction provinciale.

Prenons par exemple un nouveau programme national de garderies. Toutes les provinces - du moins toutes celles qui participent au programme fédéral ou réalisent d'une autre manière les objectifs nationaux exposés dans le programme fédéral - se verraient verser de la part du gouvernement fédéral des contributions pour les aider à couvrir les dépenses provinciales. Et pourquoi pas?

Ces fonds ... de même que les dépenses en faveur de programmes existants comme le régime public d'assurance-maladie ou le Régime d'assistance publique du Canada ... seraient consacrés aux Canadiens démunis, non aux provinces démunies. C'est ainsi qu'il en a été des programmes à frais partagés par le passé et c'est ainsi qu'il devrait en être à l'avenir si l'on veut faire preuve au niveau national de leadership pour ce qui est d'assurer les services essentiels aux Canadiens, quelle que soit leur région.

L'Accord du lac Meech est une confirmation du fait que ce rôle national peut être maintenu et ce, sans limiter notre capacité de réduire les disparités régionales.

Comme l'a déclaré le premier ministre Peterson ici-même à St-John's le 1er décembre:

Que je sache, l'interprétation de Clyde Wells de l'Accord du lac Meech n'a pour ainsi dire reçu l'appui, pour la théorie, d'aucun constitutionnaliste.

A mon avis, son interprétation n'est valable ni sur le plan juridique, ni sur le plan politique. (Traduction).

M. Wells voit un problème là où aucun de ses confrères des provinces de l'Atlantique n'en voit. Brian Peckford n'en a pas vu et n'en voit toujours pas. Pareillement en ce qui concerne Joe Ghiz, John Buchanan ou Frank McKenna; en tous cas, s'ils en voient, ils n'en parlent pas, ce que l'on a peine à croire.

En réalité, ce qui ennuie M. Wells, c'est que l'accord limite légèrement la possibilité pour le fédéral de s'ingérer dans les affaires provinciales. Or, M. Wells a une idée fixe: centraliser le pouvoir à l'échelon fédéral. Tout ce qui pourrait nuire à cet objectif est tout simplement inacceptable à ses yeux.

C'est là un autre point sur lequel nos vues à l'égard du fédéralisme ne coïncident plus du tout. Je ne pense pas que le type de pouvoir centralisé et omnipotent que l'ancien premier ministre, M. Trudeau, voulait établir - et que défend M. Wells -